

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Schengen

Administration Communale de Schengen
Mr HEIN Andreas

75, Route du vin
L-5440 REMERSCHEN

N° Offre : DEV-04-31-01-23-V02

N° Bon Commande : /

Ref annexe : /

Motif duplication dossier : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 23-01751

N° Echantillon : MB23-8586 / 404431

PRELEVEMENT

Prélevé le : 01/03/2023 à 11:45
Par : Le client
Apporté par : Le client / dépôt LLucS

RECEPTION

Réceptionné le : 01/03/2023 à 15:05
Par : SONTAG Stéphanie
Divers : /

ECHANTILLON

(Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : 4- Atelier Communal Remerschen - AEP-135-91

Lieu : AC Schengen

Nature Prélèvement : Eau ancienne distribution

Traitement : client ne sait pas

Désinfection avant prélèvement: alcool

Motif duplication échantillon : /

T° prélèvement : 10,0 °C Purge : non

Cl2 libre: / mg/l Cl2 total: / mg/l pH: /

Démontage mousseur: /

Analyses effectuées le : 01/03/2023

RESULTATS

(La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Germes totaux à 36°C	ISO 6222#*	<=20 **	UFC/ml	<1
Germes totaux à 22°C	ISO 6222#*	<=100**	UFC/ml	<1
Coliformes totaux à 36°C	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli 36°C	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques fécaux 36°C	ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.ilucs.lu/formulaires/>

Conclusions : L'échantillon d'eau analysé est conforme aux normes bactériologiques de potabilité.

Commentaire :

Observation :

En cas de résultat "non conforme" contacter l'organisme compétent pour les mesures à prendre.

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

Les observations reprises dans ce rapport ne sont pas couvertes par l'accréditation.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

(a) : prélèvement de l'échantillon couvert par l'accréditation OLAS.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

Ne = Nombre estimé. Les incertitudes de mesures du laboratoire sont disponibles sur demande.

N' = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

